



**RELEVÉ DE DÉCISION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU 13 JANVIER 2010**

**N°LOING LUNAIN-01-2010**

**MAIRIE DE GREZ SUR LOING**

**OBJECTIFS DE LA RÉUNION**

- Présentation du réseau Natura 2000 en Île de France par la DIREN Île de France ;
- Présentation de la démarche qui sera suivie pour l'élaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 Loing Lunain de la fédération de pêche de Seine et Marne, opérateur sur le site ;
- Présentation de l'échéancier ;
- Demande d'un porter à connaissance ;
- Questions diverses

**1. PRÉSENTATION NATURA 2000 EN ÎLE DE FRANCE**

**LE RÉSEAU NATURA 2000 EN FRANCE ET EN ÎLE DE FRANCE**

La France a désigné 1 740 sites Natura 2000. Ils représentent 12,5 % du territoire français (6,9 millions d'ha et 8 500 communes) et répartis de la façon suivante :

- 1 360 sites d'importance communautaire « Directive Habitats » ;
- 380 zones de protection spéciales « Directive Oiseaux ».

A l'échelle européenne, on dénombre 27 000 sites, soit 20 % du territoire européen.

L'île de France héberge 35 sites Natura 2000. Ils représentent 8 % de la superficie de la Région (96 685 ha, 285 communes) répartis de la façon suivante :

- 25 sites d'importance communautaire « Directive Habitats » ;
- 10 zones de protection spéciales « Directive Oiseaux ».

Les sites franciliens hébergent :

- 27 % des habitats naturels identifiés en France ;
- 26 % des espèces animales identifiées en France ;
- 5 % des espèces végétales identifiées en France.

Les chiffres élevés masquent un contexte francilien particulièrement fragile. Ces dernières années, plusieurs espèces animales et végétales ont disparues de différents sites :

- Le Butor étoilé dans la forêt de Fontainebleau ;
- Le râle des genêts dans la Bassée.

Les habitats sont fragmentés et fragilisés. Par ailleurs des espèces dites « invasives », introduites par l'homme envahissent les milieux et les niches écologiques des espèces indigènes : Renouée du Japon, écrevisse américaine.

**LE DOCUMENT D'OBJECTIFS**

Le document d'objectifs est un outil pour les acteurs du site, il contient un diagnostic des milieux naturels et des activités socio économiques du site et les outils de gestion applicables sur le site Natura 2000.

En Île de France, parmi les 35 sites, l'état d'avancement des documents d'objectifs est variable : 16 finalisés, 15 en cours de réalisation, 4 non commencés. Depuis la loi de Développement des Territoires Ruraux (DTR) de 2005, le transfert de la présidence des comités de pilotage de l'État vers les collectivités a été réalisé sur 21 sites (Région, Conseils généraux, Communautés de communes, communes, Parcs Naturels Régionaux, syndicats).



### LES CONTRATS EN ÎLE DE FRANCE

Actuellement, 12 contrats Natura 2000 ont été signés pour un montant de 357 114 euros. En 2010, les prévisions établissent la possibilité de signature de 5 contrats pour un montant de 100 000 euros.

## 2. PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE QUI SERA SUIVIE POUR L'ÉLABORATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 LOING LUNAIN

### PRÉSENTATION DES HABITATS ET ESPÈCES DÉSIGNÉS SUR LE SITE

Le site « Rivières du Loing et du Lunain » s'étend sur 23 communes, 2 rivières et de nombreuses zones humides. Il a une superficie de 382 ha et compte 58 km de rivières (Loing et Lunain sans compter les bras secondaires, affluents et canaux). La canal du Loing ne fait parti du site.

La désignation du site repose sur la présence des habitats et espèces suivantes :

- Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion, à savoir des rivières plus ou moins courantes hébergeant une grande diversité de végétation aquatique, notamment des renoncules. Les menaces existantes sur ces habitats sont nombreuses, les plus impactantes sont les pollutions organiques ou chimiques (eutrophisation, produits phytosanitaires, métaux lourds) et toute modification du lit de la rivière et des vitesses d'écoulement (curage, recalibrage, barrages,...) ;
- Mégaphorbiaie hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin, à savoir des zones humides avec une végétation constituée de grandes herbes situées à proximité d'une rivière ou en lisière de bois. Les menaces existantes sur ces habitats sont nombreuses, les plus impactantes sont les pollutions organiques ou chimiques (eutrophisation, produits phytosanitaires, métaux lourds), les remblais, le passage d'engins de forte portance ;
- Le Chabot est un poisson vivant dans les eaux courantes à fonds caillouteux, peu profondes, et oxygénées. Carnassier, il chasse à l'affût ses proies. Il se reproduit de février à juin et dépose ses oeufs dans un « nid » ou sous les cailloux. Les menaces pesant sur cette espèce sont nombreuses, les plus impactantes sont les modifications du lit de la rivière (curage, recalibrage, rectification, barrages,...) et les altérations de la qualité de l'eau ;
- La Loche de rivière est aussi un poisson des eaux courantes à fonds de sable et de vase, peu profondes et oxygénées. Elle se reproduit de fin avril à juin. Elle vit principalement la nuit. Les menaces pesant sur cette espèce sont nombreuses, les plus impactantes sont les modifications du lit de la rivière (curage, recalibrage, rectification, barrages,...) et les altérations de la qualité de l'eau ;
- La Lamproie de planer est un poisson dont le cycle biologique est particulier. Elle passe les 5 à 6 premières années de sa vie sous forme de larve dans des zones de vase et de limon où elle se nourrit de plancton. La métamorphose débute en septembre pour finir au printemps suivant. Elle meurt après sa reproduction. Les menaces pesant sur cette espèce sont nombreuses, les plus impactantes sont les modifications du lit de la rivière (curage, recalibrage, rectification, barrages,...) et les altérations de la qualité de l'eau ;
- La Bouvière est un poisson dont le cycle de reproduction est lui aussi atypique. Elle vit dans les eaux calmes à fonds limoneux, sableux et dans les herbiers. La reproduction a lieu d'avril à août. Les adultes déposent leurs œufs dans des moules d'eau douce. Les bouvières sont grégaires et se déplacent en banc. C'est une espèce phytophage et détritivore. Les menaces pesant sur cette espèce sont nombreuses, les plus impactantes sont les modifications du lit de la rivière (curage, recalibrage, rectification, barrages,...) et les altérations de la qualité de l'eau ainsi que la disparition des moules d'eau douce ;
- La Grande alose est un poisson migrateur. Il se reproduit en rivière et réalise sa croissance en mer. La Grande alose revient en rivière entre février et juin. La reproduction a lieu de mai à la mi août. Elle se reproduit dans les eaux courantes sur un substrat grossier. La reproduction a lieu en banc, de nuit, générant ainsi des fortes turbulences de l'eau, observables en surface (« bulls » terme anglais). La Grande alose meurt après sa reproduction. Les menaces pesant sur cette espèce sont nombreuses, les plus impactantes sont la rupture de la continuité écologique (succession de barrages), les modifications du lit de la rivière (curage, recalibrage, rectification, barrages,...) et les altérations de la qualité de l'eau.



### DÉMARCHE SUR LE SITE

#### SUIVI, ANIMATION ET COMMUNICATION

Les outils développés pour mener à bien cette phase de l'étude sont nombreux :

- Un tableau de bord, présentant l'état d'avancement de l'étude et de ses différentes phases. Il est remis à jours régulièrement ;
- L'animation de l'étude passe par l'organisation de :
  - × 4 comités de pilotage dont un de lancement et un de validation du document d'objectifs. Les deux autres permettent de valider les grandes étapes de l'étude : diagnostic de l'état de conservation des habitats espèces et les outils de gestion développés ;
  - × Mise en place de 2 comités techniques restreints « Connaissance des milieux naturels », le premier concernant le Lunain et le deuxième concernant le Loing. Chacun de ses comités sera réuni 2 fois ;
  - × Mise en place de 2 comités techniques restreints « Activités socio économiques », le premier concernant l'agriculture et le deuxième les autres activités. Chacun de ses comités sera réuni 2 fois ;
  - × Mise en place d'un comité technique restreint « Rédaction des mesures agro environnementales, contrats Natura 2000, autres mesures et Charte », il sera réuni 3 fois ;
  - × La réalisation d'entretiens individuels avec les maires 23 communes du site ;
  - × La réalisation d'entretien avec les principaux acteurs ou représentants des activités socio économiques du site.
- La réalisation de bulletin « info site » après chaque comité de pilotage ;
- La mise en place d'un forum de discussion ou site Internet permettant de mettre en ligne l'état d'avancement de l'étude et les différents documents produits ;
- La réalisation d'une exposition itinérante constituée d'au moins 6 panneaux ;
- La réalisation d'animations en milieux scolaires.

#### ANALYSE DE L'EXISTANT

Elle sera basée sur les démarches suivantes :

- Recherches bibliographiques auprès des partenaires (études, bases de données) ;
- Prospections de terrain : cartographie de l'ensemble des rivières et des terrains permettant de relever les informations nécessaires pour déterminer leur état de conservation (habitats et espèces) ;
- Réalisation d'inventaires piscicoles à l'aide de deux outils : les pêches électriques et la pêche aux engins. Pour cette dernière, la fédération de pêche de Seine et Marne fera appel à un pêcheur professionnel ;
- Réalisation du bilan des activités socio économiques s'exerçant sur le site ;
- Réalisation de l'évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces de la « Directive Habitat » en croisant l'ensemble des informations recueillies au cours de l'étude ;
- Réalisation de la hiérarchisation des enjeux et objectifs permettant d'élaborer une stratégie d'action, point de départ pour l'élaboration des actions.

#### DÉFINITION DES MESURES

Les outils développés par Natura 2000 sont de 4 types :

- Les mesures agro environnementales territorialisées fixés par des décrets ministériels, pouvant être ajustés localement ;
- Les contrats Natura 2000 fixés par des décrets ministériels et pouvant être ajustés localement selon le site ;
- Les autres mesures créées spécifiquement pour le site ;



- La charte Natura 2000.

#### LE DOCUMENT FINAL

Il est réalisé conformément au guide national et contient :

- Un document principal présentant les résultats des diagnostics et les mesures de gestion ;
- Un document annexe rassemblant les données principales, les données brutes, les bases de données.

#### MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUE

- PINON Marie Pierre (embauchée en janvier 1999, CDI, ingénieur agronome, spécialisée en halieutisme et gestion des eaux continentales, formation « pêche électrique » délivrée par l'ONEMA, Formation « Contrats et chartes Natura 2000 » délivrée par l'ATEN, Formation « hydromorphologie fluviale appliquée » délivrée par l'ONEMA, Formation « Gestion des conflits » délivrée par l'IFORE) ,Chef de projets ;
- HOUEIX Klaire (embauchée en octobre 2008, Contrat de mission de 2,5 ans, Ingénieur en hydrobiologie, formation « Pêche électrique » délivrée par l'ONEMA, Formation « Ichtyologie » délivrée par l'ONEMA, Formation « Détermination des amphibiens » délivrée par la Société Herpétologique de France), Chargée de missions Schéma Départemental de Vocation Piscicole ;
- BENOIST Alban (embauché en septembre 2003, CDI, DEUG A mathématiques, physique, chimie, BP JEPS Pêche de loisirs, formation « Pêche électrique » délivrée par l'ONEMA, Attestation de formation aux premiers secours), Agent de développement animation et halieutisme ;
- BRUHAIS Michaël (embauché en mars 2007, CDI, BTA Gestion faune sauvage, BTSA Gestion et protection de la Nature, option gestion des espaces naturels, formation « Pêche électrique » délivrée par l'ONEMA, Formation « Ichtyologie » délivrée par l'ONEMA, Formation « Détermination des amphibiens » délivrée par la Société Herpétologique de France), Agent de développement coordinateur des gardes pêche particuliers ;
- LEFEUVRE Arnaud (embauché en février 2007, CDI, BTS Aquaculture, BTS Gestion et protection de la Nature, formation « Pêche électrique » délivrée par l'ONEMA), Ouvrier piscicole ;
- GOBERT Christian (embauché en juin 1980 – arrêt maladie, CDI, CAP tourneur fraiseur, formation « Pêche électrique » délivrée par l'ONEMA), Ouvrier piscicole ;
- BOYE Noëlle (embauchée en octobre 2002, CDI), secrétaire ;
- CLAUSTRE Etienne (embauché en avril 2009, CDI, BAC G3 Comptabilité, gestion), secrétaire comptable ;
- Une personne sera recrutée pour un CDD pour aider à réaliser le travail de cartographie et d'analyse de l'état de conservation des habitats, ainsi que l'animation.



**CALENDRIER**

Echéancier	2010												2011							
	déc	jan	fév	mars	avr	mai	juin	juil	aoû	sept	oct	nov	déc	jan	fév	mars	avr	mai	juin	juil
<b>ANIMATION</b>																				
Comités de pilotage																				
Réunions de concertation																				
Bulletins "Info site"																				
Bulletins d'informations communaux																				
<b>COMMUNICATION</b>																				
Exposition																				
<b>CONCERTATION</b>																				
Rencontre des principaux acteurs économiques et structures professionnelles																				
Rencontre des communes																				
<b>DIAGNOSTICS</b>																				
Bibliographie																				
Diagnostic Milieu																				
Diagnostic Socio-économique																				
<b>DOCUMENT D'OBJECTIFS</b>																				
Rédaction et saisie des données																				

**3. ÉCHANGES**

**COMMUNICATION**

Les participants souhaitent la réalisation d'un glossaire pour les termes techniques utilisés au cours de la réunion mais aussi tout au long de la démarche afin de rendre abordable le document.

La réalisation du site Internet fait l'unanimité, il permettra de mettre à disposition pour l'ensemble des membres du comité de pilotage mais aussi du public les documents réalisés, cela facilitera les échanges et réduira le volume de papier utilisé.

**ESPÈCES DÉSIGNÉES**

Le site concerne uniquement les poissons cités ci dessus et ainsi que les deux habitats. Les amphibiens, chironomes, oiseaux et chauves souris n'ont pas été désignés. Cela ne signifie pas que des espèces de la « Directive Oiseaux » ou « Directive habitats » autres que celles désignées ne s'y trouvent pas. Si elles sont identifiées, les informations seront reportées dans le document d'objectifs, mais elles ne feront pas l'objet d'une étude plus poussée.

Il est impossible dans le cadre de l'élaboration du document d'objectifs de faire de bilan de l'ensemble de la biodiversité sur le site. C'est un travail à part en tiers.

**CONTRIBUTIONS**

L'ANVL dispose des données depuis sa création (1913). Elle ouvre ses archives au personnel chargé d'élaborer le document d'objectifs.

**POLLUTION DU LOING ET DE SES ABORDS**

La qualité de l'eau du Loing en Seine et Marne résulte en partie de ce qui se passe en amont. Lors de l'implantation de nouvelles entreprises, il est parfois difficile de demander et de faire appliquer des prescriptions techniques permettant de réduire de façon significative les altérations de l'eau.



Des remblais ont été identifiés à la sortie de Nemours. Mais aucune démarche n'a été mise en route et les élus ne savent pas vers qui se tourner pour que les choses avancent. Il est rappelé que ce type de dégradation doit faire l'objet d'un procès verbal qui sera ensuite transmis au procureur général. Il est important que des personnes morales ou physiques, légitimes se portent parties civiles si l'on veut que des actions soient prises à l'encontre du contrevenant.

#### **AUTRES ÉTUDES SUR LE PÉRIMÈTRE DU SITE**

Les syndicats d'entretien du Lunain (Seine et Marne et Yonne) souhaitent se lancer dans une étude globale sur la rivière dont un des objectifs est la reconquête de la qualité des milieux aquatiques. Mais cette étude recoupe semble-t-il en partie celle de Natura 2000. Afin de réduire les doublons et les dépenses engagées par les syndicats, les données récoltées dans le cadre de Natura 2000 seront mises à disposition des syndicats de rivières.

L'EDATER, service du Conseil Général travaille en étroite collaboration avec les syndicats de rivière, s'est un partenaire incontournable qui sera consulté et associé à la réalisation du document d'objectifs.

#### **4. RELEVÉ DE DÉCISIONS**

- Le prochain comité de pilotage sera réalisé en juin 2010 ;
- Une réunion des comités technique restreint « Connaissance des milieux naturels » Loing et Lunain sera réalisée avant le début des prospections de terrain ;
- La cartographie du site débutera fin avril début mai ;
- La rencontre avec les maires débutera avant la cartographie du site. Un questionnaire leur sera envoyé afin de préparer la réunion. La fédération de pêche de Seine et Marne prendra contact pour fixer les rendez vous.